

La lettre

INFORMATION



N° 3 Février 2008

SOMMAIRE



La chaîne des Pyrénées vue du Pic du Midi de Bigorre (Hautes-Pyrénées)

La Lettre d'Information

Directeur de la publication : Hervé de MONTS-de-SAVASSE

Par délégation : Eric DUPUY

Responsable de la publication : Héléne HOMS

Coordination de la rédaction et PAO : Amélia PEREZ

Emploi & économie

> LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Études & handicap

> DEUX ASSOCIATIONS TOULOUSAINES PRIMÉES AU CONCOURS HANDINNOV
> SCOLARISATION DES JEUNES SOURDS

Formations & diplômes

> SIX IEP, UN SEUL CONCOURS
> DIPLOME UNIVERSITAIRE DE GARDIEN DE REFUGE
> OUVERTURE DU NOUVEAU LYCÉE GALLIENI A LA RENTRÉE 2008
> LES BAC PRO EN 3 ANS

Education & orientation

> LE DOSSIER UNIQUE

Égalité & mixité

> QUELQUES POINTS DE REPÈRE

Oniseip Infos

> TÉLÉCHARGEZ LES 412 NOTICES DES FICHES MÉTIERS ONISEIP.FR
> LA DIFFUSION GRATUITE DU FOND DOCUMENTAIRE DE JANVIER 2008

Eé

Emploi & économie

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ EN MIDI-PYRÉNÉES

Développé depuis 2004 par le CIADT, le concept de pôle de compétitivité consiste à rapprocher sur un territoire donné des entreprises, des centres de formation et des unités de recherche dans la perspective

>>

CIADT : Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement Du Territoire

de réaliser des projets en partenariat. Les objectifs principaux sont de développer l'innovation et de créer des emplois. Les projets labellisés reçoivent une aide de l'État.

En Midi-Pyrénées, sept projets ont obtenu le label de pôles de compétitivité :

> **Aéronautique, espace, systèmes embarqués, ou « aerospace valley » :**

Les projets engagés sont le centre de démantèlement des aéronefs en fin de vie à Tarbes, Aerospace campus à Rangueil-Montaudran, le plan Ader pour le soutien des sous-traitants de l'aéronautique et la cons-

truction et l'exploitation du système européen de navigation par satellite Galileo.

> **Cancer-bio-santé :**

L'objectif est de développer autour d'un cancéropôle, un ensemble cohérent de technologies pour prévenir, détecter et soigner les cancers.

> **Agrimip :**

concerne la seule région Midi-Pyrénées. 19 projets de Recherche et Développement s'organisent autour de 3 axes thématiques :

- les analyses (caractérisation, sécurité, traçabilité et validation de la provenance des produits),
- les procédés (la maîtrise de la production et de la transformation),
- le marché et les consommateurs (anticipation des demandes du marché).

> **Céramique :**

Le projet consiste à utiliser la céramique de pointe pour la fabrication de miroirs intégrés aux systèmes d'observation des satellites (société Boostec).

> **Elospys :**

Hautes technologies, micro-ondes, photonique et réseaux sécurisés. Midi-Pyrénées et Limousin sont engagées dans les projets de plateforme météorologique et de nouvelle

>>

VOUS ABONNER A LA LETTRE D'INFO ?
écrivez à la délégation régionale
drotoulouse@oniseip.fr

formation de doctorants sur la photodétection.

> Viandes et produits carnés :

Six régions sont engagées aux côtés de Midi-Pyrénées pour réaliser une plateforme de démonstration à vocation internationale qui présente la technologie française dans la filière.

> Viaméca :

Cinq régions partenaires de Midi-Pyrénées travaillent sur la modélisation de liaisons au sol, projet piloté par Michelin en collaboration avec la plateforme des technologies de l'information, de la mobilité et de la sûreté (Tims).

Source : CARIF-OREF Midi-Pyrénées 2007



EN SAVOIR PLUS

<http://cariforef-mp.asso.fr/>



Études & handicap

DEUX ASSOCIATIONS TOULOUSAINES PRIMÉES AU CONCOURS HANDINNOV 2007

Le concours **Handinnov**, organisé en partenariat par l'ONISEP et différents organismes, récompense chaque année les projets d'établissements scolaires, d'associations, d'entreprises, visant à améliorer la condition des personnes en situation de handicap.

Cette année, deux associations toulousaines ont été primées : le **CERESA** et les **GAHMU**.

Le CERESA relaie un programme de recherche pour la prise en charge précoce et intensive d'enfants autistes. 30 étudiants en psychologie participent à ce projet.

Le GAHMU*, qui propose des logements adaptés et domotisés, rassemble les établissements d'enseignement supérieur toulousains, le CROUS et quatre associations représentatives des personnes handicapées. Il a créé en 2007 un service d'aide à la vie sociale, le SAHED destiné aux étudiants handicapés.

* cf Lettre d'Info Onisep Midi-Pyrénées n°1 (juin 2007)



CERESA : Centre Régional d'Education et de Services pour l'Autisme

GAHMU : Groupement pour l'Autonomie des étudiants Handicapés en Milieu Universitaire

SAHED : Service d'Accompagnement et d'Hébergement de l'Étudiant handicapé Dépendant



LES ARCHIVES DE LA LETTRE D'INFO

<http://www.onisep-reso.fr/toulouse>
> quoi de neuf ?
> la lettre d'info de l'Onisep Midi-Pyrénées



EN SAVOIR PLUS

<http://www.ceresa.fr>

<http://www.gahmu.org>

SCOLARISATION DES JEUNES SOURDS DANS L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

Depuis la rentrée 2007, les jeunes sourds peuvent suivre un parcours scolaire complet en milieu ordinaire, de la maternelle au lycée, dans l'agglomération toulousaine.

Le dispositif comporte un enseignement bilingue en français et langue des signes. L'enseignement en LSF se fait en direct ou avec un interprète.

Cette expérience a été mise en place par l'académie de Toulouse, l'inspection académique de la Haute-Garonne et l'association IRIS.

Les élèves non sourds ont la possibilité de suivre des cours de langue des signes ainsi que les adultes qui participent au processus d'intégration.

Les établissements scolaires concernés sont les écoles maternelles et primaires publiques Sajus et Centre, à Ramonville, le collège Malraux de Ramonville et le lycée Bellevue de Toulouse.



IRIS : Institut de Recherche sur les implications de la langue des Signes



DU NOUVEAU POUR LA RENTRÉE 2008 : SIX INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES, UN SEUL CONCOURS

Un concours commun est mis en place pour l'entrée dans 6 IEP : Aix, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse.

Il aura lieu le **jeudi 3 juillet 2008** en même temps dans les 6 villes.

> **Les épreuves** sont communes, sans note éliminatoire.

- **questions contemporaines** : connaissances, analyse, argumentation, sur les grands thèmes de l'actualité des années récentes. Pour 2008 les thèmes retenus sont « l'environnement » et «

les identités ».

- **histoire** : le monde depuis 1945.

- **langue vivante** : anglais, ou allemand, ou espagnol, ou italien.



> **Le coût** : 180 euros pour les candidats non boursiers, 60 pour les boursiers.

> **L'inscription** se fera uniquement en ligne **depuis le 1^{er} mars 2008** jusqu'à 3 semaines avant le concours. Le candidat classe les villes de son choix.

Source :

communiqué de presse des IEP du 13/11/2007.



EN SAVOIR PLUS

<http://www.sciencespo-toulouse.fr/Six-voies-de-reussite-pour>



CETIA : Centre d'Etudes du Tourisme et des Industries de l'Accueil

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE GARDIEN DE REFUGE DE MONTAGNE, UNE FORMATION ORIGINALE PROPOSÉE PAR L'UNIVERSITÉ DU MIRAIL À FOIX

Vous n'avez pas manqué de constater l'augmentation ces dernières années de l'encombrement des sentiers de montagne !

Le refuge de montagne n'est plus un lieu confidentiel réservé à quelques initiés. Il doit maintenant être géré, comme tout lieu accueillant des touristes – ou presque. La montagne évidemment suppose quelques contraintes particulières.

Le CETIA (établissement de l'Université du Mirail) propose une formation d'un an pour répondre à ce nouveau besoin.

Peuvent candidater à ce DU :

- les gardiens de refuge en fonction
- les accompagnateurs et les guides de montagne en fonction

- les personnes titulaires du bac et possédant une expérience très solide de la montagne

- les personnes qui ne sont pas titulaires du bac mais possèdent une expérience professionnelle d'au moins 3 années dans le secteur

La candidature se fait sur le site internet.

Une première sélection des dossiers est faite par un jury composé de professionnels et d'enseignants au regard des diplômes possédés et de l'expérience acquise.

Les candidats retenus sont convoqués pour un entretien.

La formation comporte :

- 120 h de connaissance du milieu montagnard- professionnels et institutionnels de la montagne, risques, géographie ...)

- 100 h de promotion et communication (anglais, informatique, marketing...)

- 140 h d'organisation, comptabilité, outils de gestion et d'exploitation d'un refuge.

- 210 h pour un stage dans un refuge.



Le refuge du Pinet en Ariège (09)



EN SAVOIR PLUS

CETIA : 05 61 50 19 74
4 avenue Raoul Lafagette,
09000 FOIX

<http://www.univ-tlse2.fr>

<http://www.univ-tlse2.fr/FCTDU>

<http://w3.univ-tlse2.fr/cetia/>

OUVERTURE, RENTRÉE SCOLAIRE 2008, DU NOUVEAU LYCÉE JOSEPH GALLIENI À TOULOUSE

Le lycée polyvalent Joseph Gallieni, reconstruit sur les sites de l'ancien établissement et de celui du lycée Françoise entièrement détruits en 2001 par l'explosion de l'usine AZF, ouvre ses portes en septembre 2008.

Il pourra accueillir jusqu'à 1410 élèves en formation soit, environ, 500 en voie générale et technologique et 900 en voie professionnelle avec une spécialisation dans les formations aux métiers de l'automobile, de la logistique et des transports.

A la rentrée de septembre seront créées :

3 classes de seconde générale avec les enseignements de détermination ISI-ISP et ISI LV2 et 2 classes de 1ère STI Génie mécanique option systèmes motorisés. En formation post-bac, il proposera des sections BTS Après-vente automobile option véhicules particuliers et option véhicules industriels.

A la rentrée 2009 :

La carte des formations s'enrichira de la première S Sciences de l'ingénieur donnant accès à un bac général scientifique.

Concernant la voie professionnelle :

le CAP Conducteur routier marchandises et le BAC PRO en 3 ans Logistique seront créés pour la rentrée scolaire 2008.

Le BAC PRO en 2 ans Exploitation des transports provenant de la SEP du lycée Françoise, sera transféré au lycée polyvalent Joseph Gallieni également pour la rentrée scolaire 2008.

Un internat mixte, moderne et spacieux permettra d'accueillir 290 élèves.



EN SAVOIR PLUS

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lp-gallieni-toulouse>



Image du futur lycée Gallieni

RÉNOVATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE : LES BAC PRO EN 3 ANS

La transformation, à titre expérimental, de la plupart des BEP en Bac pro trois ans est un des éléments importants de la valorisation de l'enseignement professionnel.

L'objectif est de favoriser la réussite des élèves et leur insertion professionnelle, en diminuant le nombre de jeunes sortant du système éducatif sans qualification et en augmentant le nombre de bacheliers professionnels.

La rénovation de la voie pro doit ainsi permettre :

- d'élever le niveau de qualification
- de favoriser les poursuites d'études
- de rendre plus lisible le système de diplômes pour les élèves, les familles

et les entreprises (égalité entre la durée de la voie pro et de la voie générale et technologique).

L'orientation vers la première année de bac pro 3 ans relève d'une décision d'orientation vers la 2de professionnelle.

Cette évolution de l'offre de formation assure une meilleure cohérence des filières professionnelles en créant des passerelles supplémentaires entre les deux grandes formations de l'enseignement professionnel que sont le C.A.P. et le Bac Pro.

Ainsi :

- Les titulaires de C.A.P. pourront éventuellement rejoindre le Bac pro en cours de cursus. Les parcours en quatre ans resteront donc encore possibles.
- De même, les élèves de seconde professionnelle (1ère année du Bac pro 3 ans) qui ne souhaitent pas aller jusqu'au Bac Pro, pourront rejoindre la

seconde année de C.A.P.

Des passerelles seront aussi créées entre le bac pro en 3 ans et la voie technologique (possibilité d'accès en 1ère technologique, après une première pro.

Quant au B.E.P., il sera rénové et délivré à l'issue de la classe de seconde professionnelle (1ère année de Bac Pro en trois ans) ou de première professionnelle (2nde année de Bac Pro en trois ans)

La construction des nouveaux cursus de Bac Pro en trois ans, qui a commencé en 2001, se fera progressivement, en concertation avec les représentants des branches professionnelles, dans le cadre des commissions professionnelles consultatives. La particularité de chaque champ professionnel sera ainsi respectée.

Par exemple, la transformation des BEP en seconde pro du Bac pro en 3 ans con-

cernera en 2008, à titre expérimental, 50% des premières années de BEP « vente- action marchande » et « métiers du secrétariat », 30% des BEP « électro-techniques » ou encore 10% des BEP « métiers du bois »...

La grille horaire applicable en première année de baccalauréat professionnel en 3 ans sera celle de la seconde professionnelle du BEP ayant été transformé, dans laquelle le nombre d'heures de

modules sera fixé à une heure, réservée aux élèves pour lesquels une aide personnalisée s'avèrera nécessaire.



Education & orientation

LE DOSSIER UNIQUE, UNE NOUVELLE PROCÉDURE NATIONALE D'ADMISSION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Il s'adresse à tous les candidats, scolarisés ou non, qui souhaitent formuler une demande d'admission en première année de l'enseignement supérieur. Cette année, 15 académies participent au Dossier Unique.

En 2009, le Dossier Unique s'étendra à toutes les académies.

Désormais, le candidat n'est plus contraint de se plier à de multiples démarches pour faire acte de candidature dans les différentes filières de l'enseignement supérieur. L'ouverture et l'élaboration d'un **dossier électronique unique** par les candidats ont pour vocation de rassembler toutes leurs candidatures sur le **portail unique national** <http://www.admission-postbac.fr>

Mais dans l'attente de la généralisation du Dossier Unique prévue en 2009 à toutes les académies et les filières d'études, une carte du territoire français située sur la page d'accueil indique pour chaque académie les filières pour lesquelles il est impératif d'ouvrir un dossier.

Le site national <http://www.admission-postbac.fr> propose dès à présent, un module de recherche d'informations sur les formations intégrées au portail.

Du 20 janvier au 25 mars 2008, il sera possible d'ouvrir le dossier électronique unique **pour faire acte de candidature**.

Attention, jusqu'au 25 mars 2008, **une fois validés et imprimés**, les vœux ne peuvent plus être modifiés et/ou supprimés. **Au-delà du 25 mars, seul l'ordre du classement des vœux est modifiable jusqu'au 31 mai 2008.**



TROIS RÈGLES DU JEU :

- > Les candidats sont libres de classer leurs vœux dans l'ordre qu'ils souhaitent. Les établissements demandés ne connaîtront pas le rang du vœu lors des commissions d'évaluation et d'admission.
- > Les candidats devront répondre à la proposition d'admission qui pourra leur être faite dès le 3 juin 2008 en fonction de leur classement par la commission d'admission et d'évaluation et du classement de l'ordre de leurs vœux.
- > Les candidats disposent de quatre réponses possibles pour lesquelles il est impératif d'évaluer les incidences.



POUR PLUS D'INFORMATION

téléchargez sur

<http://www.ac-toulouse.fr>

"le guide d'information à l'usage des candidats pour les admissions postbac"

qui présente les différentes étapes de la procédure et les dates à ne pas manquer.



Le stand Dossier Unique au salon Infosup 2008



QUELQUES POINTS DE REPÈRE



Depuis la fin du XIXe siècle, l'école a reçu pour mission la promotion des valeurs d'égalité entre tous au sein de la société. Des évolutions majeures dans le système éducatif ont marqué les dernières décennies, notamment la mixité à l'école (loi du 11 juillet 1975), le développement d'une éducation à l'égalité entre les filles et les garçons dès le plus jeune âge.

Les filles réussissent mieux leurs études que les garçons. Leur choix se porte vers des études supérieures à l'université (55%) dans les filières littéraires. Cependant, elles restent minoritaires dans les écoles d'ingénieurs (< 30%) et en classes préparatoires (< 45%).

Le poids de l'histoire et des stéréotypes, la construction de l'identité sexuée, le refus de la compétition et des filières scientifiques sont déterminants dans leurs choix d'orientation.



Si l'école est un des lieux où se fabriquent et se transmettent les représentations liées au masculin et au féminin, elle participe aussi à l'émancipation des filles par l'éducation de tous.

De nombreux outils et actions sont mis en place au niveau national ou régional.

La promotion de l'égalité entre les sexes à l'école est formalisée par des textes qui cadrent les partenariats avec le Ministère de la Parité et de l'Égalité professionnelle :

> **La convention interministérielle du 29 juin 2006** pour l'égalité entre les sexes dans le système éducatif

> **La convention du 22 mars 2005** qui associe le Ministère en charge de la Parité et la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) afin de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes.

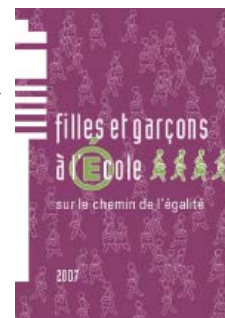
> **L'accord cadre du 6 mars 2003** établit une coopération entre le Ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles technologies, le Ministère en charge de la Parité et le CNRS.

> **La charte de l'égalité (2003-2006)** qui aborde la question de la formation initiale des jeunes filles, notamment sous l'angle de la diversification de leurs choix professionnels.

Il est important de sensibiliser les futur(e)s professeur(e)s aux différentes études réalisées sur le sexisme afin de prévenir des attitudes et comportements stéréotypés en classe, et simultanément

de travailler avec eux sur l'élaboration d'outils visant à sensibiliser les enfants.

La brochure « **Filles et garçons à l'École, sur le chemin de l'égalité** » (DGESCO/DEPP, mars 2007) réalisée conjointement par la direction générale de l'Enseignement scolaire et la direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, est un outil de référence pour les académies. Elle regroupe les principales données statistiques disponibles sur les parcours scolaires comparés des filles et des garçons.



Le BO, hors série du 2 novembre 2000, «De la mixité à l'égalité», propose des pistes de travail autour de situations réelles, dans lesquelles peuvent se manifester des comportements stéréotypés et discriminatoires de la part des élèves eux-mêmes ou de celles des adultes.

Pour promouvoir une culture de l'égalité auprès des enfants et des adolescents, des actions doivent être menées tout au long de la scolarité, à tous les niveaux du système éducatif, auprès de l'ensemble des acteurs concernés (parents, enseignants, conseillers d'orientation-psychologues...).



EN SAVOIR PLUS

loi du 11 juillet 1975

http://www.vie-publique.fr/documents-vp/loi_haby.shtml

convention du 29 juin 2006

http://www.femmes-egalite.gouv.fr/grands_dossiers/dossiers/education/docs/convention_290606.pdf

convention du 22 mars 2005

http://www.femmes-egalite.gouv.fr/grands_dossiers/dossiers/education/docs/convention_cge.pdf

accord du 6 mars 2003

http://www.femmes-egalite.gouv.fr/grands_dossiers/dossiers/education/presentation_accord-cadre_060303.htm

charte de l'égalité

http://www.femmes-egalite.gouv.fr/transverse/charte_education.pdf

« Filles et garçons à l'École, sur le chemin de l'égalité »

http://eduscol.education.fr/D0234/filles_garcons_chiffres2007.pdf

BO hors série du 2 novembre 2000

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2000/hs10/hs10.pdf>

liens utiles

http://saio.ac-clermont.fr/websaio/site/orientation/egalite/egalite_liens.php





KIOSQUE : TÉLÉCHARGEZ LES 412 NOTICES DES "FICHES MÉTIERS ONISEP.FR"

Vous faites une recherche sur un métier dans BCDI ou tout autre logiciel documentaire ?

Avez-vous pensé à télécharger les notices des fiches métiers en ligne ?

Ainsi, outre les réponses que vous trouvez dans vos collections papier et vidéo (Parcours, Voie Pro, Fiches Métiers, Clips Métiers...), vous accédez aux informations des fiches métiers en ligne sur <http://www.onisep.fr>, soient 412 notices !



COMMENT PROCÉDER ?

Rendez-vous sur

<http://onisep.crdp3-poitiers.org/>

> Trouver les notices par collection

> hors collection (au fond de la liste)

> les fiches métiers de l'Onisep (en ligne)



La page d'accueil du site de téléchargement gratuit des notices Onisep

LA DIFFUSION GRATUITE DU FONDS DOCUMENTAIRE DE JANVIER 2008

Pour les établissements scolaires

La diffusion gratuite émanant des services centraux à Lognes en direction des établissements scolaires s'effectue en 2 temps : à la rentrée de septembre et en janvier.

Voici donc ce que devraient contenir les kiosques des CDI de vos établissements depuis début février 2008.

éditions	collections	titres	collèges et lycées professionnels	lycées
Onisep	Dossiers	Après le Bac 2008		1 exemplaire
Onisep	Zoom sur les métiers	Industries de carrière	1 exemplaire	1 exemplaire
Onisep	Voie Pro	Hôtellerie	1 exemplaire	
Onisep	Voie Pro	Alimentation	1 exemplaire	
Onisep	Découvrir	Transports routiers	1 exemplaire	
Onisep/Alternatives Economiques	Onisep Pratique	L'état de l'emploi		1 exemplaire
Autrement		L'entreprise, un acteur-clé de la société		1 exemplaire

Pour mémoire, les destinataires du fonds documentaire sont traditionnellement les lycées, polyvalents et professionnels, les établissements régionaux d'enseignement adapté, et les collèges, qu'ils soient publics ou privés. Depuis septembre 2007, et faisant suite à la convention finalement reconduite entre les ministères de l'Education Nationale et de l'Agriculture, les établissements agricoles reçoivent à nouveau gratuitement une dotation « fonds documentaire ».



En résumé

Retrouvez ces informations régulièrement mises à jour ainsi que la liste des publications REGIONALES diffusées gratuitement. sur notre site régional <http://www.onisep-reso.fr/toulouse>

> équipes éducatives

> kiosque

> la liste des publications diffusées gratuitement aux établissements scolaires

Pour les CIO

La Diffusion Gratuite de janvier 2008 à destination des CIO est composée de 28 références. Les diffusions gratuites seront désormais non plus mensuelles mais d'une périodicité plutôt bimestrielle : prévues pour janvier, mi-mars, fin mai, début septembre, mi-octobre, fin novembre. Moins nombreuses mais plus conséquentes, elles permettront à tous de bénéficier plus souvent des conditions d'envoi par transporteur prévues dans le marché public : ces diffusions devraient donc être désormais plus rapides et plus sécurisées.